



TITRE PROFESSIONNEL

ÉLECTRICIEN·NE D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 37442 du 02 septembre 2023 au 02 septembre 2028

Mis à jour le 07/01/2025

Présentation

L'Électricien·ne d'Équipement du Bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux 2 Certificats de Compétences du Titre Professionnel Électricien·ne d'Équipement du Bâtiment.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE DU CONTRAT

A partir de 13 mois

DURÉE EN CENTRE

476h de formation

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Pour intégrer cette formation, il est conseillé d'avoir le niveau B1 du CECRL, de maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et d'avoir une maîtrise de l'outil informatique : niveau intermédiaire.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 80 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.

Attention, dérogations possibles pour certaines catégories de publics (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc...), nous consulter.



PRÉREQUIS

Aucun.

Modalités de la formation

- La formation est dispensée majoritairement en présentiel.
- Rythme d'alternance : 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Les objectifs pédagogiques

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments.
- Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Installer des réseaux d'énergie et des équipements courants forts dans les bâtiments

- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.
- Procéder aux autocontrôles et à la mise en service l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
- Procéder à la mise en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

4. CCP2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et les solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Installer des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Installer des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Installer des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

- Respecter les règles de prévention et de sécurité.
- Rendre compte oralement à son responsable.
- Travailler en équipe.
- Respecter les consignes du responsable.
- Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements.
- Être à l'écoute des différents corps de métier intervenant.
- Respecter le planning d'intervention.
- Être ponctuel.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Module de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique B1VBRH0.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (quiz, Kahoot...) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Un livret de suivi entreprise-organisme de formation/CFA.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction alternant.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 16h50

- Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- Examen : questionnaire professionnel sous forme de QCM de 1h00, mise en situation professionnelle de 15h30 et entretien final de 00h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des réalisations individuelles.
- Equivalences : aucune.

Suite en emploi

- Entreprises générales d'électricité ou spécialisées en installation électrique.
- Agences d'emploi.
- Services travaux et entretien de collectivités.
- Entrepreneuriat.

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

Selon les coûts contrats établis par France Compétences.

Lieu de la formation

10A Avenue du 11 Novembre 1918 – 69200 Vénissieux.
Espace de restauration sur place.

Poursuite d'études

- TP Technicien-ne du bâtiment communicant connecté.
- BAC professionnel MELEC.
- En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact au 09 50 00 60 80.

Financement

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.



Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Contrat de professionnalisation : à partir de 16 ans.
- Contrat d'apprentissage : 16-29 ans (sauf cas particuliers).
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Une à deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.

Conventions

- Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de 10 salariés) du 8 octobre 1990. Etendue par arrêté du 8 février 1991 JORF 12 février 1991.
- Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1602 - Électricité bâtiment.

DOMAINE D'ACTIVITÉ :
Code NSF : 255s - Bobinage, câblage, assemblage, installation, pose de circuits et équipements électriques et électroniques.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80



contact@lesclesdelatelier.fr



43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@lesclesdelatelier

